

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Jeudi 3 mars 2022

Présents : MM. COQUARD Romain - GIRAUD Stéphanie – MONFRAY Yannick – FONTAN Alain – DAMIAN-FARJOT Marie Hélène – DAMIAN-FARJOT Marie Christine – BISSAY Alain – DEHOUX Guillaume - VIZIER Céline – ANDRÉ Céline – BARRAS Guillaume – MATHELIN Fabienne – NOTIN Isabelle – GRIVOT Vincent.

Absents excusés : Lionel PRAST qui a donné procuration à Yannick MONFRAY – Marie-Claire PHILIBERT qui a donné procuration à Stéphanie GIRAUD – Laurianne MICOLON qui a donné procuration à Romain COQUARD – Stéphane BABE qui a donné procuration à Céline ANDRÉ – Raphaël SUEUR qui a donné procuration à Isabelle NOTIN.

Secrétaire de séance : Céline ANDRÉ.

Le conseil municipal, s'est réuni en session ordinaire pour :

- Voter le compte de gestion 2021 du budget Zones d'Activités Economiques
- Approuver le projet de rénovation du théâtre et solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2022.
- Approuver le projet de rénovation de réaménagement de la rue du Commerce et solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2022.
- Approuver l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section AI numéros 450 et 453 situées rue Froide afin de permettre d'élargir la voirie et de sécuriser la circulation.
- Approuver l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section C numéro 1404 située au lieu-dit Le Poteau afin de régulariser l'alignement de fait le long dudit chemin.
- Renouveler la convention avec la bibliothèque municipale pour l'acquisition de nouveaux livres au titre de l'année 2022.
- Renouveler la convention avec l'harmonie municipale la Joyeuse pour l'année 2022.
- Modifier le contrat d'agent d'accueil à l'agence postale en parcours-emploi-compétences en fixant la durée de travail hebdomadaire à 20h.